

Page internationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Lettre de Paris

Après de longues tergiversations, le Conseil des Ministres vient enfin de rendre publics les résultats de son étude du rapport présenté en Janvier dernier par «Monsieur Prostitution», alias Guy Pinot, chargé d'analyser le bien-fondé des revendications émises par plusieurs collectifs de prostituées.

Or beaucoup de français s'interrogent maintenant, à la lecture de ce rapport pour savoir s'il va vraiment changer quelque chose à la situation actuelle de ces femmes et si le résultat en est bien aussi libéral qu'il prétend l'être.

Tout a commencé au mois de juin dernier, lorsque des prostituées lyonnaises résolurent d'occuper une église, bientôt imitées en cela par d'autres groupes semblables dans d'autres villes.

Que réclamaient-elles ?

1. L'abolition d'un certain article 34 qui, sous prétexte d'«incitation à la débauche» pouvait leur faire encourir une amende (160 FF) pour un sourire, un geste, une attitude, peine compliquée d'emprisonnement en cas de récidive. (Que dire alors des hommes qui nous incitent quotidiennement à la débauche dans la rue ou dans le métro et contre lesquels nulle sanction n'est prévue ?)

2. Le droit à la Sécurité Sociale.

3. La reconnaissance de la prostitution en tant qu'exutoire sexuel nécessaire à la population et qui n'entraîne pas nécessairement pour elles discrimination et mépris de la part des autres femmes.

Que refusaient-elles ?

1. La réouverture des maisons closes.
2. D'être considérées comme des «fonctionnaires du sexe» objets de consommation municipalisée ou nationalisée.

Qu'attendaient-elles dans l'immédiat ?

1. Le retrait de la loi concernant la peine de prison sur récidive.

2. La réouverture des hôtels dans les quartiers de prostitution.

3. La possibilité de se réinsérer dans la société en s'arrachant au cercle prostitution-prison-prostitution auquel les condamnait irrémédiablement l'amende qu'elles devaient acquitter à leur sortie de prison.

Dans un même temps, les prostituées essayèrent de rallier à leur lutte, celle des autres femmes, contre la discrimination sexiste et l'exploitation et de revendiquer leur droit à une maternité librement consentie, comme celui d'élever normalement leurs enfants.

Devant semblable flambée, le gouvernement a commencé par faire le gros dos tandis que les ministres se renvoyaient aimablement la balle, estimant chacun que le problème ne relevait pas de sa compétence.

Pour finir, les forces de l'ordre sont intervenues et ont fait évacuer les églises occupées sans orgues ni cérémonies. Mais le lièvre était soulevé.

La presse à sensation s'empara de l'affaire dont elle n'eut aucun mal à dégager mille anecdotes croustillantes. La chose était plaisante, certes. On sourit, on tourna en gaudrioles les protestations de ces dames, le journal Le Monde accusa plaisamment un curé d'avoir à l'occasion pu faire oeuvre de chaire et puis on ral-

luma sa pipe en se disant qu'après tout la flambée de colère n'était qu'un feu de paille... Cependant, les prostituées s'entendaient, bien décidées à poursuivre la lutte.

Tout cela pour aboutir à la fameuse loi Pinot concrétisant l'espoir des prostituées d'obtenir enfin «leur statut».

A ce niveau, plusieurs risques apparaissent déjà, dont le plus dangereux et le plus immédiat serait la récupération de ce mouvement par les proxénètes. La chose s'est déjà produite à Marseille où les prostituées, d'abord seules, ont été vite noyautées puis récupérées par le «milieu» à l'occasion de la création d'un syndicat des prostituées lequel n'était rien d'autre que le porte-parole des proxénètes. Par ailleurs, ce statut risquerait, en officialisant la tolérance actuelle de la loi vis-à-vis de la prostitution, de renforcer les rapports de dépendance de la prostituée à l'égard de son souteneur.

Mais qui parle de statut ? Il ne suffit pas de déposer un rapport pour le voir étudié aussitôt et incontinent accepté, tant s'en faut. Ici encore, aussi prudent qu'hésitant, le Conseil de s Ministres, sous couvert de questions plus immédiates à régler, a longuement différé la mise à l'étude du rapport. Le journal Le Monde a même laissé entendre que ce texte «embarrasse l'Elysée» parce que «trop libéral». Voire.

Et pendant qu'on tergiverse en haut lieu, curieusement, la répression vis-à-vis des prostituées s'intensifie; on leur réclame des arriérés d'impôts, on saisit leurs meubles, les amendes pleuvent, tant et si bien que plusieurs d'entre elles sont contraintes par cet état de faits de retrouver le trottoir qu'elles avaient cru quitter.

A Lyon, Madame Simone Iff, présidente du Planning Familial, propose de créer une «Association de Défense de Femmes dans la Prostitution» qui résoudrait en les supprimant, le problème des proxénètes.

Pourtant, le 29 mars, est enfin rendu public le rapport Pinot.

Très adroitement, le texte commence par reconnaître la légitimité des revendications étudiées en dénonçant l'hypocrisie collective de notre société qui pour chasser les prostituées sans pour autant interdire la prostitution.

Il établit par ailleurs: La suppression des peines de prison remplacées par une simple amende.

La suppression des sanctions concernant le «racolage passif». Au demeurant, la police sera seule habilitée à discerner si le racolage est actif ou passif et ceci en vertu de critères d'appréciation arbitraires. La ténacité de l'amélioration prête à sourire.

Les prostituées auront dorénavant le droit de cotiser à la sécurité sociale.

Par ailleurs, le rapport s'oppose à la création d'Eros-Centers ou autres ghettos de même ordre.

Quant à la réglementation concernant les Hôtels de passe, elle reste inchangée, à savoir: risques de fermeture de l'établissement et lourde pénalisation de son teneur. Or cette dernière clause peut avoir des conséquences très graves: en effet, plus l'amende encourue est importante, plus le pourcentage prélevé par le souteneur est lourd et plus la prostituée se trouve enclavée dans son travail sans possibilité de s'en extraire si elle le désire.

Tour d'horizon

Irlande du Nord

Le 2 octobre, 1976 à Birmingham (Angleterre), 2000 participants à une marche pour la paix conduite par l'une des initiatrices du mouvement, Betty Williams, aux côtés de l'archevêque catholique et de l'évêque anglican.

Le même jour, à Cork (Irlande), 15000 marcheurs, y compris un chœur de jeunes des deux confessions, et à Ballymena (Ulster), l'autre initiatrice du mouvement, Meriad Corrigan, annonce à une réunion de 10000 personnes qu'on prépare pour fin novembre une manifestation de masse à Londres, à Trafalgar Square.

Le 9 octobre, à Leeds (Angleterre), une marche de 5000 personnes, terminée par un bref service religieux.

Le même jour, deux petites manifestations en Ulster, à Armagh et à Downpatrick.

Mais à Dublin l'aile politique de l'IRA, Sinn Fein, ouvre une campagne contre le mouvement, qu'elle accuse de trahison.

Le 10 octobre, Meriad Corrigan et Betty Williams se rendent dans un quartier catholique de Belfast pour protester contre la mort d'un enfant tué par un soldat anglais. Elles sont victimes de voies de fait de la part de femmes catholiques, mais déclarent immédiatement qu'elles retourneront sans tarder dans le même quartier pour y expliquer leurs intentions.

Une intéressante correspondance de Belfast dans la Vie Protestante du 24 septembre se termine par ces mots: «L'IRA, par ses derniers efforts-frénétiques et désespérés de résistance et de destructions quotidiennes, témoigne malgré elle, et de façon évidente, du succès actuel, et encore à venir, du mouvement des femmes pour la paix».

Grèce

Le ministère de la défense va soumettre prochainement au Parlement un projet de loi qui prévoit que les femmes entre 20 et 32 ans, à moins qu'elles ne soient mariées ou chefs de famille, pourront être recrutées en cas de guerre et de mobilisation, et exceptionnellement même en

En conclusion, et compte-tenu du fait que le rapport Pinot se refuse par ailleurs à reconnaître la prostitution comme une profession, beaucoup de choses restent encore à faire en France pour que les collectifs de prostituées obtiennent enfin gain de cause. Mais on peut considérer comme une petite victoire le fait qu'elles aient seulement réussi à se faire entendre et à manifester ainsi leur existence et leurs aspirations réelles. Un article de M. B. Dome-nach (avocat au Barreau de Paris) résumait clairement l'apport du rapport Pinot dans un récent Quotidien de Paris:

Le seul mérite du rapport Pinot est de réaffirmer nettement et publiquement que la prostitution est une affaire de liberté individuelle et de morale personnelle (...) Mais rien n'est véritablement fait pour protéger l'exercice de cette liberté individuelle contre la répression et l'arbitraire.»

Fanny Mahieux

Suède

Cinq femmes, sur vingt membres, dans le nouveau ministère suédois. Et surtout, pour la première fois, une femme, Mme Karin Söder, se voit confier un des ministères politiquement les plus importants: celui des Affaires étrangères.

Etats-Unis

La décision récente de l'Eglise épiscopale (anglicane) des Etats-Unis d'admettre les femmes à la prêtrise et à l'épiscopat, semble destinée à devenir une pierre d'achoppement

— dans l'Eglise épiscopale elle-même, où 36 membres de la hiérarchie ont déjà déclaré qu'ils ne reconnaissent pas cette décision;

— dans l'ensemble des églises anglicanes, qui risquent de se diviser entre celles qui admettent le sacerdoce féminin (Etats-Unis, Canada, peut-être bientôt l'Angleterre) et celles qui le refusent, notamment les églises d'Afrique;

— dans les relations entre Anglicans et Orthodoxes: le patriarche pour l'Amérique du Nord et du Sud a déjà rappelé que «la lettre de la loi» empêche les églises orthodoxes d'avoir des consultations avec des églises «dont l'ordre diffère des leurs»;

— dans les progrès du mouvement œcuménique: selon Time Magazine du 4 octobre citant une source proche du Saint-Siège, celui-ci serait profondément troublé non seulement par la décision prise aux Etats-Unis, mais par la façon dont elle a été prise (vote à la majorité) et par la conception de l'autorité que cette procédure implique.

Perle Bugnion-Secrétan

temps de paix. Les femmes seront employées à des tâches auxiliaires: transports, communications, service de santé, matériel électronique, etc. Un service militaire volontaire sera également créé.

Le gouvernement disposant de la majorité au Parlement, le projet sera probablement adopté. Les premières réactions sont d'ailleurs positives. Les organisations féminines font valoir que les femmes ont déjà activement participé à la défense de la Grèce dans la guerre contre l'Italie (1940-41) et dans la résistance à l'occupation nazie (1941-1944). Cependant, on exprime aussi quelques réserves: des représentantes d'organisations féminines estiment qu'il n'est pas juste d'imposer un service militaire aux femmes tant que le principe, inscrit dans la Constitution, de l'égalité de droits n'est pas réalisé en fait, notamment dans le droit matrimonial et de la famille. Des militantes demandent aussi pourquoi les femmes seraient confinées dans des tâches auxiliaires et réclament l'égalité complète dans l'armée.

Analphabétisme

D'après une statistique de l'UNESCO, la proportion de femmes analphabètes dans le monde a passé de 44,9% en 1960 à 40,3% en 1970, les taux pour les hommes étant respectivement de 33,5% et 28,0%. Le pourcentage des femmes analphabètes dans les divers continents est le suivant: Afrique 83,7%, Amérique du Nord 1,9%, Amérique latine 27,3%, Asie 56,7%, Europe 4,7%, Océanie 11,9%.

La faim dans le monde:

Une conférence sur un sujet capital

Le groupe vaudois d'Helvetas vous propose une conférence publique, «Bientôt sept milliards d'hommes à nourrir», par M. Joseph Klatzmann, Professeur à l'Institut national agronomique Paris-Grignon, le jeudi 18 novembre à 20 h. 30 à l'Aula du Collège secondaire de l'Elysée, 6, avenue de l'Elysée, Lausanne. La conférence sera suivie d'un débat. Entrée Fr. 5.— étudiants et apprentis Fr. 2.—

Dans son livre «Nourrir dix milliards d'hommes?» M. Klatzmann s'est livré récemment à une analyse serrée des possibilités de trouver sur la terre — par les sols existants et par l'effort humain — la nourriture de dix milliards d'hommes, population que le globe atteindra à peu près certainement un jour au siècle prochain.

Sa conclusion est positive, mais il faut la volonté d'aboutir, c'est-à-dire de donner partout à l'agriculture une priorité absolue. «On constate qu'il est apparemment plus facile d'aller chercher des cailloux sur la Lune que de donner à manger aux foules affamées de Bombay ou de Calcutta...» Si le problème de la faim dans le monde n'est pas résolu, c'est parce que jusqu'à présent «les sociétés humaines se sont montrées incapables de rassembler les moyens nécessaires pour mettre en pratique des techniques connues».

Il y a un double problème à résoudre: celui de la production des denrées alimentaires et celui de leur répartition, car 60% des habitants du globe, déjà maintenant, sont mal nourris ou souffrent de carences alimentaires graves.

Où en est-on aujourd'hui? Quelles sont les perspectives? Sur quels points principaux l'action doit-elle porter? C'est ce que le conférencier nous fera connaître lors de sa venue à Lausanne en novembre.

1 Presses Universitaires de France, Paris 1975.



Après la traite du matin, les propriétaires de bétail viennent vendre leur lait à la coopérative d'Ajapura (Gujarat), Inde.

Dans cette coopérative, par exemple, le Programme Alimentaire Mondial de la FAO travaille à l'amélioration de la nourriture du bétail en vue d'une meilleure production laitière. (Photo J.P. Bradford, World Food Programme).

grand passage

le premier des grands magasins genevois

